

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 novembre 2019
Convocation du 18 octobre 2019

Présents : Mrs POTHIER Jean-Claude, HAMON Pascal, LAGENESTE Jean-Paul, MAZURE Serge, SENETAIRE Gabriel, TACHON Christophe et Mmes RIBES Martine, DEPALLE Marie-Claude, BOURDIER Marie-Hélène

Absentes excusées : Mmes POUYET Ingrid, GRIVOT Elodie (Procuration à M. SENETAIRE Gabriel), M. FRONDAS Olivier

Absents: Mrs. DUMET Cédric, MARTINEZ Abdou

Compte rendu du 13 septembre

Approbation à l'unanimité des membres présents.

Travaux

- L'aménagement du local de rangement de la salle polyvalente et de l'agence postale communale est terminé.

- Les travaux de voirie du chemin « Les Remerelles » sont terminés.

- Assainissement : Une première tranche des travaux de réfection de la lagune a été réalisée en octobre. L'étude bathymétrique est faite, la suite et fin des travaux sera réalisée en 2020.

Personnel communal

Avancements de grade au 31 décembre 2019 (délibération n° 1)

Le Comité technique a validé le taux d'avancement de grade pour les grades d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et adjoint technique à compter du 31 décembre 2019.

Protection sociale complémentaire (délibérations n° 2 et 3)

Suite à la procédure de consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance », le centre de gestion a retenu « Mutuale, la mutuelle familiale ». La collectivité a opté pour l'option 1 (indemnités journalières/invalidité) au taux de 1,60 % garantie 3 ans. Participation de la commune à hauteur de 5 € par mois et par agent.

Prime décembre 2019

Le complément indemnitaire annuel (CIA) sera attribué aux agents de la façon suivante et versé au mois de décembre

- M. TOMBEUR Bertrand	350 €
- Mme CORNIL Jocelyne	175 €
- Mme THIBAUDAT Cendrine	280 €
- Mme GAILLARD Stéphanie	250 €

« Les p'tits Musicos » Dès que les statuts de cette association seront validés par la Préfecture, une convention d'occupation de la salle située au-dessus de l'école sera signée entre "Les p'tits Musicos" et la commune.

Coin du feu (délibération n° 4)

Le restaurant le coin du feu est repris par M. Romuald BOURGEOIS, l'ouverture est prévue le 18 novembre 2019.

La commune a décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 100 € par mois pendant 9 mois à partir de décembre 2019, celle-ci sera versée à trimestre échu.

Mutuelle communale

Monsieur le Maire a proposé de voir avec la communauté de communes « pays de Lapalisse » afin que celle-ci prenne la compétence sur le territoire communautaire.

Décisions modificatives (délibération n° 5)

Suite à des travaux supplémentaires réalisés pour l'aménagement du local de rangement de la salle polyvalente et de l'agence postale communale, et à l'acquisition d'une masse pour le tracteur, à l'unanimité des membres présents il a été décidé les virements suivants :

- Programme 19001	Agence Postale communale	
	Article 2313	construction + 232
	Programme 19004	- réfection volets article 2135 - 232
- Programme 19002	Local rangement salle polyvalente	
	Article 2313	construction + 555
	Programme 19004	- réfection volets article 2135 - 464
	Article 61521	entretien terrain - 91
- Programme 19007	acquisition masse tracteur	
	Article 2158	matériel + 840
	Article 61521	- 840

Questions diverses

- Chemin de la Chaise, les documents d'arpentage seront à la charge de M. et Mme GIRAUD Pascal.
- Courrier de Mme THIERY concernant le transport à la demande : cette question sera posée à la communauté de Communes « Pays de Lapalisse » pour envisager des conventions entre VVA et le Pays de Lapalisse.
- Achat d'une masse pour le tracteur au tarif de 700 € HT. (Délibération n° 7)
- SAGE Allier-Aval : installation de 2 sondes sur le Mourgon dans le cadre de l'étude « gestion quantitative des ressources en eau ».
- Fonds de péréquation reversé à la commune 11 923,62 €.
- Repas du CCAS : 55 convives ont participé au repas servi par la Cuisine Artisanale et 32 repas le soir.
- Faucheuse : Suite aux réparations importantes courant 2019, et après concertation avec les Maires de St Christophe et d'Isserpent, en cas de nouvelle panne la faucheuse sera remplacée.
- Remerciements des familles GADET et BEGIN.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 17 janvier 2020 à 20 heures 30 en mairie.